

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identifiant du produit	Argile bentonite
Autres moyens d'identification	Bentonite, Volclay
Usage	Sans objet.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Fournisseur	Coop Coco & Calendula 273 Rue Saint-Zotique E, Montréal, QC H2S 1L4
Numéro d'urgence	Centre anti-poison du Québec : 1-800-463-5060

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit (SIMDUT 2015)	Cancérogénicité - Catégorie 1A : Contient 0.1 % d'une substance cancérogène: silice cristalline Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - Catégorie 1
Pictogramme de danger	
Éléments d'information	Danger Peut provoquer le cancer (H350) Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (H372)

SECTION 3 - COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	Montmorillonite.		
Composition	<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>Concentration %</u>
	Argile montmorillonite / bentonite	1302-78-9	90 - 100
	Silice cristalline, quartz	14808-60-7	1 - 10
Indications complémentaires	Produit probablement cancérogène pour l'être humain.		

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

Contact oculaire	Rincer les yeux immédiatement à fond pendant 15 minutes à l'eau courante. Garder les paupières ouvertes durant le rinçage. Si l'irritation persiste, recommencer le rinçage. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
------------------	--



273 St. Zotique E.,
Montréal, Québec H2S 1L4
www.coopcoco.ca
514-270-0539

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contact cutané	Commencer le rinçage tout en retirant les vêtements contaminés. Laver les régions atteintes avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Inhalation	En cas de problèmes respiratoires, amener la victime au grand air. Pratiquer la respiration artificielle seulement si le sujet ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire s'il y a à la fois arrêt respiratoire et absence de pouls. Consulter d'urgence un médecin.
Ingestion	Ne pas tenter de donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en proie à des convulsions, lui faire rincer la bouche et lui faire boire de un demi à un verre d'eau pour diluer la matière. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures ; lui faire rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Obtenir d'urgence des soins médicaux.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Procédure d'extinction d'incendie	Utiliser les agents appropriés pour circonscrire l'incendie ou les matières en cause: Mousse. Un agent chimique sec, du dioxyde de carbone ou un jet d'eau.
Remarques spéciales sur les risques d'incendie/d'explosion	Réduire la dissémination des poussières au maximum. Le produit répandu peut rendre les surfaces de contact et les planchers glissants. S'enflamme au contact du fluor. Ne pas rincer avec de l'eau puisque les solutions aqueuses ou les poudres qui deviennent humides rendent les surfaces extrêmement glissantes.
Équipement de protection pour les pompiers	Porter des vêtements protecteurs et un appareil de protection respiratoire autonome.
Produits de combustion dangereux	Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : silicium, des oxydes de carbone et des gaz irritants.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions et équipements de protection	Voir section 8.
Précautions pour l'environnement	Sans objet.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	<p>Réduire la dissémination des poussières au maximum. Mettre un appareil de respiration, des vêtements protecteurs et des gants. Éviter le balayage à sec. Ne pas nettoyer les surfaces à l'aide d'air comprimé. Balayer ou aspirer les poussières plutôt que d'utiliser l'air comprimé. Remettre le maximum de produit dans le contenant afin d'en disposer adéquatement. Empêcher l'infiltration dans les égouts et les cours d'eau. Recueillir le produit en vue de sa récupération ou de son élimination. Ventiler les espaces clos. Si le déversement devait faire l'objet d'un rapport ou s'il se révélait nuisible pour l'environnement, avvertir les autorités gouvernementales compétentes.</p> <p>Si l'emballage (sac ou fût) du produit est endommagé, réparez-le ou mettez-le immédiatement dans un fût de récupération pour éviter ou minimiser la perte de produit et la contamination de l'environnement immédiat. Tout produit récupéré peut être utilisé, selon la nature et l'étendue de la contamination, comme d'habitude.</p>



SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la manutention	<p>Adopter de bonnes habitudes d'hygiène et d'entretien ménager. Réduire la dissémination des poussières au maximum. Nettoyer immédiatement pour éliminer tout risque de dérapage.</p> <p>N'employer le produit que dans un lieu bien ventilé et éviter d'en inhaler les poussières. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avec soin avant de les réutiliser.</p>
Conditions de stockage	<p>Stocker dans un lieu frais, sec et bien ventilé. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder les contenants fermés. Éviter l'humidité qui peut contaminer le produit. L'entreposage prolongé peut amener le durcissement ou l'agglutination. Protéger de la lumière du jour. Protéger des dommages physiques.</p> <p>Les matériaux de construction pour l'entreposage comprennent : le polyéthylène, papier sacs. Confirmer que les matériaux conviennent avant de les utiliser.</p>

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition admissibles	Concentrations maximales de 0.5 mg/m ³ Silice cristalline - quartz (NIOSH).
Contrôles d'ingénierie appropriés	<p>Un système de ventilation générale est acceptable.</p> <p>Ventilateurs d'évacuation locaux requis. Bien aérer les aires basses comme les puits ou les collecteurs, là où les poussières denses peuvent s'accumuler.</p>
<u>Mesures de protection individuelle :</u>	
Voies respiratoires	Aucune ligne directrice particulière de disponible. Respirateur avec cartouches filtrantes homologué par le NIOSH/MSHA muni de cartouches contre les poussières, la buée et les vapeurs pour des concentrations maximales de 0.5 mg/m ³ Silice cristalline - quartz. En cas de concentrations plus élevées ou inconnues, on recommande d'utiliser un respirateur à adduction d'air.
Peau	Des gants et des vêtements protecteurs en néoprène, en PVC ou en caoutchouc devraient assurer l'étanchéité compte tenu des conditions d'utilisation. Avant utilisation, l'utilisateur devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants contaminés.
Yeux	Le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé pour éviter le contact oculaire. Porter des lunettes monooculaires antiacides en cas de risque de contact oculaire. On ne doit pas porter de verres de contact lorsqu'on travaille avec ce produit.
Autre équipement protecteur	Porter les vêtements de travail habituels. Le port d'un survêtement est recommandé. Localiser la douche d'urgence et la fontaine oculaire se trouvant à proximité de l'aire de manipulation des produits chimiques. Prendre les précautions nécessaires pour éviter tout contact direct avec le produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Solide, granules ou poudre gris pâle ou chamois.
Odeur / Seuil olfactif	Inodore.
pH	8,0 - 10,0 (5 % suspension).



273 St. Zotique E.,
Montréal, Québec H2S 1L4
www.coopcoco.ca
514-270-0539

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Point de fusion	1 450 - 1 580 °C
Point d'ébullition	Sans objet.
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Inflammabilité	Non combustible.
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Tension de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	2.4 - 2.6 (g/cc).
Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau.
Coef.de partage eau/huile	Sans objet.
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Température de décomposition	Sans objet.
Viscosité	Sans objet.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable.
Réactivité	Non inflammable.
Risques de réactions dangereuses et Conditions à éviter	<p>Le produit n'est probablement pas sensible aux chocs. Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges d'électricité statique.</p> <p>Températures élevées, étincelles, flammes nues et toute autre source d'inflammation. Réduire la dissémination des poussières au maximum. Humidité. Gardez fermé hermétiquement pour protéger la qualité du produit.</p>
Matériaux incompatibles	Inconnues.
Produits de décomposition dangereux	Les produits libérés au cours de la décomposition thermique sont toxiques et peuvent comprendre : silicium, des oxydes de carbone et des gaz irritants.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Note L'inhalation est nocive. La poussière cause une irritation mécanique de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Une sévère exposition peut endommager les poumons. Danger de cancer. Se reporter à la section « Autres effets sur la santé ». À de fortes températures, le produit peut se décomposer pour donner des gaz toxiques.

Effet aigu	<u>Ingrédient</u>	<u>TLV de l'ACGIH (TWA)</u>
	Argile montmorillonite / bentonite	-
	Silice cristalline, quartz	0.025 mg/m ³

Oculaire	Ce produit peut causer une irritation, des rougeurs et des lésions en raison de son action abrasive. Un contact prolongé avec la poussière peut causer l'assèchement des yeux à cause de l'absorption des huiles et de l'humidité. Le produit peut entraîner un larmoiement excessif.
Cutané	Ce produit peut entraîner une irritation en raison de son action abrasive. Un contact prolongé avec la poussière peut causer l'assèchement sur la peau à cause de l'absorption des huiles et de l'humidité. Il y a risque de destruction de la pellicule grasseuse naturelle de la peau, d'assèchement et de gerçures.
Inhalation	Le produit irrite le nez, la gorge et les voies respiratoires. Un contact prolongé avec la poussière peut causer l'assèchement des membranes nasales et de la gorge à cause de leur absorption des huiles et de l'humidité.
Ingestion	Il y a risque de légère irritation gastro-intestinale. Une ingestion en grandes quantités peut entraîner une obstruction intestinale.
Effets chroniques d'une surexposition	<p>En général, l'exposition à long terme à de fortes concentrations de poussière peut augmenter l'écoulement de mucus du nez et des voies respiratoires. Habituellement, cet état disparaît avec la fin de l'exposition. Il existe toutefois une controverse quant au rôle joué par l'exposition aux poussières dans le développement de bronchites chroniques (inflammation des voies respiratoires dans les poumons).</p> <p>D'autres facteurs, comme le fumage et la pollution de l'air en général sont plus importants, mais l'exposition aux poussières est aussi un facteur qui peut y contribuer. Le produit peut entraîner une silicose et une pneumoconiose. La silicose se développe graduellement pendant une vingtaine d'années ou plus. Elle se caractérise par toux, production d'expectorations, dyspnée, respiration sifflante, nodules silicotiques aux poumons et problèmes pulmonaires. Dans les cas plus avancés, on trouve : fièvre, perte de poids, cyanose, hippocratisme digital, infections bactériennes et mort qui peut survenir due à des complications impliquant la tuberculose. Les premiers symptômes de la silicose sont non spécifiques de sorte que le développement de la silicose ne peut être détecté dans les premiers stades. La silicose peut continuer à se développer même une fois l'exposition arrêtée. Les rayons X peuvent prouver la présence de silicose.</p> <p>La sévérité de la silicose peut être de minime à sévère. Une faible silicose typique ne présente pas d'altération des fonctions respiratoires. Les rayons X fournissent cependant la preuve de dommages aux poumons. Les cas sévères présentent des perturbations significatives et de plus en plus sévères des fonctions respiratoires. On ne connaît aucun traitement attesté de la maladie. L'espérance de vie est réduite, selon la sévérité. La mort n'est pas le résultat direct de la silicose, mais il peut y avoir cor pulmonaire (défaillance cardiaque) à mesure que le cœur présente des difficultés à pomper le sang aux poumons. La silicose peut se compliquer d'infections bactériennes dont la tuberculose.</p> <p>La silicose « accélérée » est le résultat de l'exposition à de fortes concentrations de silice cristallisée pendant cinq à dix ans. La maladie continue à se développer même si l'exposition est stoppée et est associée à des maladies d'autoimmunité comme la sclérodermie.</p> <p>La silicose « aiguë » (aussi connue sous le nom de « protéinose alvéolaire silicotique ») est rare chez les humains, mais elle peut se développer s'il y a inhalation de très grandes concentrations de silice cristallisée pendant un an ou deux. La silicose aiguë peut amener la mort en quelques années, souvent doublée de complications comme la tuberculose.</p> <p>L'inhalation de quartz a été associée à un certain nombre d'autres effets dommageables. Ces effets comprennent : dommages aux reins (glomérulonéphrite), changements au foie, effets sur la rate et désordre au système immunitaire.</p> <p>La pneumoconiose consiste en une réaction des tissus pulmonaires à une accumulation de poussières dans les poumons. Dans les cas d'expositions intenses ou prolongées aux poussières, les défenses des poumons ne suffisent plus.</p>

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Non disponible. Le produit peut être nuisible pour la vie aquatique.
Persistance et dégradation Potentiel de bioaccumulation Mobilité dans le sol Autres effets nocifs	Non disponible. Ce produit est d'aspect inesthétique et peut être nuisible. Peut être dangereux s'il entre dans les prises d'eau. Ne pas contaminer les eaux domestiques et d'irrigation, les lacs, les étangs, les ruisseaux et les rivières.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination du produit	Ces renseignements s'appliquent au produit tel qu'il est fabriqué. L'utilisateur pourrait être appelé à réévaluer le produit lorsque viendra le temps d'en disposer puisque son utilisation, sa transformation, son mélange et son traitement peuvent influencer sa classification. Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ni dans les égouts.
Élimination des emballages	Les conteneurs vides contiennent encore des résidus de produit et peuvent être dangereux. Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locale, provinciale et fédérale en vigueur.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

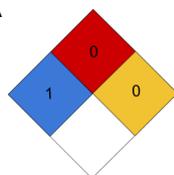
Numéro ONU; Désignation officielle	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport Groupe d'emballage Dangers environnementaux Transport en vrac Précautions spéciales	Non réglementé.

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Autres réglementations (canadienne ou étrangère)	<u>CANADA</u> LCPE - RRSN : Tous les ingrédients de ce produit apparaissent sur la LIS d'après la réglementation canadienne sur l'environnement. LCPE - INRP : Non inclus. <u>É.-U.</u> Loi sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients de ce produit apparaissent sur la liste des produits concernés par la US-EPA.
---	---

Autres informations

NFPA



HMIS

Santé	1
Inflammabilité	0
Dangers physique	0



273 St. Zotique E.,
Montréal, Québec H2S 1L4
www.coopcoco.ca
514-270-0539

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour 2-12-2016

IMPORTANT : Les informations contenues dans ce document sont considérées comme exactes et proviennent de sources fiables. Ce document agissant comme guide, il est de la responsabilité des usagers d'exécuter leurs propres analyses afin de déterminer si le produit convient à leurs besoins. L'utilisateur assume toute responsabilité pour l'utilisation, l'entreposage et la manipulation du produit. Coop Coco & Calendula ne pourra être tenue responsable pour tout dommage matériel ou tout effet indésirable (y compris les blessures et préjudices corporels) causé par une méconnaissance ou une mauvaise utilisation du produit. Coop Coco & Calendula recommande fortement d'effectuer des essais à petite échelle avant de procéder à une production commerciale.